ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D139929894**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/11/2026	26173635

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S013D320**
(9) RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN DU 8 MAI 1945**

(3) COORDONNÉES : **3, Av des Combattants d'Afrique du Nord**

13700 MARIGNANE

Tél : 04.42.77.04.25 Fax:

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **013D1544**
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
DM-064-BJ(F)	21/11/2019	26/11/2014

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	208

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3CC9HPKET184050	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10PGTVP0113558	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

149235

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

Attestation délivrée le 05/11/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

DÉFAILLANCE(S) CRITIQUE(S) :

1.1.10.b.3. DISPOSITIF DE FREINAGE ASSISTÉ MAÎTRE-CYLINDRE (SYSTÈMES HYDRAULIQUES) : Maître-cylindre défectueux ou non étanche

1.1.13.b.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Garnitures ou plaquettes encrassées par de l'huile, de la graisse, etc. : performances de freinage réduites : AVD, ARG

1.1.14.a.3. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour excessivement usé, excessivement rayé, fissuré, mal fixé ou cassé : AVD, ARG

1.1.16.c.3. CYLINDRES OU ÉTRIERS DE FREINS : Défaut du cylindre ou de l'étrier ou actionneur mal monté compromettant la sécurité : performances de freinage réduites : AVD, ARG

5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée : AVG

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) : AVG

1.1.14.a.2. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour usé : AVG

4.7.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse

5.2.3.b.2. PNEUMATIQUES : Pneumatiques de taille différente sur un même essieu ou sur des roues jumelées ou de types différents sur un même essieu : AR

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté: AVD, AVG, ARD, ARG

5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG

5.3.4.b.2. ROTULES DE SUSPENSION : Capuchon antipoussière manquant ou fêlé : AVD

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : AR

6.2.7.a.2. COMMANDES DE CONDUITE : Une commande nécessaire à la conduite sûre du véhicule ne fonctionne pas correctement

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-5.8 m/km			
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.9 %	-1.8 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-4.0 %	-4.0 %		

ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D139929894**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	04/11/2026	26173635

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

04/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S013D320**
(9) RAISON SOCIALE : **AUTO BILAN DU 8 MAI 1945**

(3) COORDONNÉES : **3, Av des Combattants d'Afrique du Nord**

13700 MARIGNANE

Tél : 04.42.77.04.25 Fax:

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **013D1544**
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
DM-064-BJ(F)	21/11/2019	26/11/2014

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	208

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3CC9HPKET184050	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10PGTVP0113558	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

149235

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

Attestation délivrée le 05/11/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

Suite du procès-verbal - N° d'imprimé : D139929894

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux : D, G

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger: ARD

6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse : AVG

6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D, G

Kilom?trages relev?s lors des derniers contr?les techniques depuis le 20 mai 2018 :

02.12.2024: 117 228 km / 28.10.2022: 83 455 km / 17.10.2019: 29 219 km 22.11.2018: 28 424 km

Attention, ce procès-verbal contient 2 pages.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-5.8 m/km			
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.9 %	-1.8 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-4.0 %	-4.0 %		